



Histoire de servitude avec les voisins

Par **liberce**, le **17/12/2008** à **09:54**

nous avons acheter une maison avec un parc cloture pour acceder au terrain il y a une servitude.IL S AVERE QUE SUR LE PLAN CADASTRAL de l'entree de la servitude la moitie seraint attenante a notre terrain,les proprietaire de la parcelle d'a coter nous on dit que la servitude leur appartenait qu'ils avaient un acte notarie qu'ils n'ont jamais voulu nous faire voir.ON n'a fait la demande au cadastre de notre region de leur acte notarie a la suite de sa on n'a mesure leur parcelle avec cette servitude qui leur appartient finalement les limites correspondrait au limite cadastral et on n'a decouvert que le grand pere en 1948 a construit le garage en empiétant sur leur propre servitude et que il a passer un accord verbal surement avec l'ancien proprietaire de notre maison .ils nous ont menace de nous poursuivre en justice en pretextant que le cadastal serait faux(le plan cadastral corespond au acte notarie) que peut on faire? merci de votre reponse rn rn pat